



Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

Une réfugiée burundaise rapporte du bois chez elle pour le brûler dans le nouveau fourneau à faible consommation en combustible qu'elle a reçu au camp de Nyarugusu, en République-Unie de Tanzanie.

© HCR/Georgina Goodwin

« La signature de l'accord de paix au Soudan du Sud et les changements politiques au Soudan, en Éthiopie et en Somalie représentent une opportunité sans précédent de solutions potentielles pour les personnes déplacées de force dans cette région. En outre, les politiques progressistes adoptées à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, dans la lignée du Pacte mondial sur les réfugiés, sont propices à de nouveaux types de partenariats et à l'inclusion des réfugiés dans les services publics nationaux. Reconnaissant la protection et l'assistance apportées par les pays de la région qui accueillent sans relâche leurs frères et sœurs africains depuis des décennies, nous nous devons de leur apporter le soutien nécessaire au développement des communautés d'accueil. »

Clementine Nkweta-Salami

Directrice du Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs

OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Renforcer la protection et l'accès à des services de qualité pour les personnes ayant des besoins spécifiques

Dans cette région qui accueille le plus grand nombre de réfugiés du continent africain, le HCR continuera de veiller à ce que le droit de demander l'asile soit respecté et à ce que la protection des réfugiés soit assurée de manière adéquate. L'organisation plaidera en faveur de l'accès au territoire et renforcera la politique relative aux réfugiés en collaborant, entre autres, avec l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

L'enregistrement biométrique individuel sera une action prioritaire, en particulier au Soudan où les activités d'enregistrement ont été interrompues au cours du premier semestre de 2019 en raison de l'insécurité générale. Au total, il est prévu d'enregistrer quelque 654 000 personnes dans l'ensemble des 11 opérations-pays de la région.

Parallèlement, le HCR appuiera les procédures de détermination du statut de réfugié tout en veillant à ce que les enfants réfugiés et les victimes de violences sexuelles et de genre bénéficient d'un soutien adapté. Une attention particulière sera accordée au Soudan du Sud, où 65% des réfugiés sont mineurs et où plus de 1,4 million d'enfants réfugiés sont touchés par les conflits et les déplacements forcés.

Fournir une aide humanitaire vitale

Dans la région, plus de 80% des réfugiés vivent dans des camps ou des sites d'installation où ils reçoivent une assistance de base, notamment un abri, de l'eau et bénéficient d'installations sanitaires, de soins de santé et d'une éducation.

Il faut toutefois investir davantage pour s'assurer que l'aide et les services répondent aux normes internationales, notamment par un meilleur accès aux abris, aux articles de secours essentiels, aux kits d'hygiène et à l'énergie. Dans toutes les opérations, les familles de

réfugiés arrivés avant 2015 ont besoin de réapprovisionnement en articles de secours, tandis que les nouveaux arrivants ont besoin d'un soutien immédiat.

Avec l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés, les pays de la région ont pris des mesures importantes pour appliquer des réponses globales, en particulier à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda. Le HCR continuera de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements hôtes et les ministères concernés pour intégrer les réfugiés dans les services publics et les inclure dans la planification nationale. L'organisation continuera également de plaider en faveur d'une augmentation des investissements en faveur du développement dans les communautés d'accueil.

Promouvoir l'autonomie et l'inclusion économique des réfugiés et des demandeurs d'asile

Conformément aux engagements pris dans le cadre du *Grand Bargain* (Pacte relatif au financement de l'action humanitaire), le HCR continuera d'investir dans la

fourniture d'aides en espèces. Ainsi, il est prévu de distribuer une aide d'une valeur de quelque 30 millions de dollars dans la région en 2020. Le HCR poursuivra de nouveaux partenariats et renforcera les partenariats existants, notamment avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Société financière internationale et l'IGAD, afin d'encourager l'accroissement des investissements dans les zones où résident les réfugiés, au bénéfice des communautés d'accueil comme des réfugiés. À Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, des efforts importants ont été faits pour inclure les réfugiés dans la planification nationale, leur fournir des services et promouvoir leur intégration, efforts sur lesquels le HCR s'appuiera. La promotion de la connectivité pour les réfugiés ouvrira également de nouvelles perspectives d'éducation et d'entrepreneuriat.

À la recherche de solutions durables

Le HCR maintiendra son aide au rapatriement volontaire au Burundi, en Éthiopie, au Rwanda et en Somalie, et prévoit le retour de quelque 50 000 réfugiés burundais et

17 000 réfugiés somaliens en 2020. Outre la vérification du caractère volontaire du retour, le HCR assurera un suivi de protection des personnes qui ont choisi de rentrer chez elles. En fonction de l'évolution politique positive, et si les conditions le permettent, le rapatriement vers d'autres pays sera soutenu. Parallèlement, l'organisation plaidera en faveur de l'intégration locale et soutiendra les activités de réinstallation des personnes qui répondent à des critères spécifiques. Quelque 511 100 personnes dans l'ensemble de la région ont besoin d'une réinstallation. Des voies complémentaires seront également explorées.

Coordonner et fournir protection, assistance et solutions aux déplacés internes

Le HCR travaillera avec les gouvernements, les agences des Nations Unies et les ONG pour coordonner et assurer la protection, la gestion des camps et la fourniture d'abris aux personnes déplacées internes au Burundi, en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud. Il s'agira notamment de faire preuve d'un leadership stratégique afin d'assurer la centralité de la protection dans l'ensemble de l'intervention humanitaire, en s'appuyant sur des systèmes de gestion et d'analyse de l'information plus solides. Il conviendra également d'assurer une protection et une assistance opérationnelles solides dans les zones touchées et de contribuer à créer

des conditions propices à la recherche de solutions, en partenariat avec les acteurs humanitaires, de développement et gouvernementaux. Afin de démontrer la mise en œuvre opérationnelle de la politique actualisée du HCR en faveur des déplacés internes, l'Éthiopie et le Soudan du Sud participeront à l'Initiative spéciale du Haut Commissaire sur le déplacement interne. Cela permettra d'appuyer, de surveiller et, à terme, de mettre en évidence l'engagement du HCR en faveur d'un leadership solide en matière de protection, de mettre en avant ses responsabilités de coordination et sa mise en œuvre opérationnelle de la protection et des solutions dans les contextes de déplacement interne.

Prévention et traitement de l'apatridie

Le HCR fournira un appui technique et politique pour veiller à ce que les lois et les pratiques soient conformes aux normes internationales et régionales en matière de prévention de l'apatridie, afin que les apatrides puissent enfin obtenir la citoyenneté et que les enfants réfugiés puissent obtenir un enregistrement de leur naissance pendant leur exil. Le HCR, en partenariat avec les principales organisations régionales, a l'intention de mener une étude sur les risques d'apatridie dans les situations de réfugiés prolongées. L'étude éclairera les solutions durables et juridiques pour les réfugiés de la région et aidera à identifier les risques d'apatridie.



suivante a frappé en 2016 et 2017, elle s'est rendu compte qu'elle ne pouvait même plus vendre les bêtes qui lui restaient, parce qu'il n'y avait plus de demande. Cette année, les pluies n'étaient pas davantage au rendez-vous et elle n'avait plus d'autre choix que de vendre la petite parcelle de terre qui lui restait et de passer la frontière vers l'Éthiopie.

« Il y a eu une époque où on cultivait nos terres. Les eaux du fleuve montaient et s'écoulaient, ce qui nous permettait de survivre. Maintenant, le fleuve est asséché et il ne pleut pas. Le pire c'est qu'Al-Shabab nous force à produire ce que nous n'avons pas. »

— Shalle Hassan Abdirahman, un fermier somalien arrivé au centre de réception du HCR à Dollo Ado, dans l'est de l'Éthiopie.



Exacerbant les risques de sécurité, la sécheresse pousse les Somaliens à fuir vers l'Éthiopie

Les mauvaises récoltes, la mort du bétail et les tentatives d'extorsion d'Al-Shabab poussent des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs à abandonner leurs terres pour aller chercher refuge ailleurs. Lorsque la sécheresse a tué la plupart des vaches et des chèvres de Barwako Noor Abdi il y a huit ans, elle n'avait pas d'autre choix que de quitter sa maison de la région somalienne aride de Gedo pour chercher de l'aide ailleurs dans un pays affligé par des décennies d'insécurité. Quand la sécheresse



© HCR/Burundi/Maude-Frith



Les écoles du réseau instantané, nées d'un partenariat entre la Fondation Vodafone et le HCR, contribuent à apporter une éducation connectée aux réfugiés dans des régions isolées, en leur offrant une expérience d'apprentissage numérique qui a transformé l'éducation des réfugiés au Kenya, en RDC, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan du Sud.

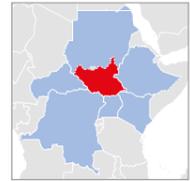


(en anglais)

Politique sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne (en anglais)



PRINCIPALES SITUATIONS EN AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS EN 2020



SOUDAN DU SUD

Suite à la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit dans la République du Soudan du Sud, le rétablissement de la paix demeure lent et les services de base ne sont toujours pas largement assurés. Dans certaines régions, les conflits et l'insécurité persistent.

Le Soudan du Sud devrait demeurer la plus grande crise de réfugiés du continent, avec plus de 2,2 millions de réfugiés estimés pour 2020. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui est actuellement d'environ 1,82 million, devrait rester élevé en raison du conflit local en cours. Ce chiffre pourrait diminuer en raison des déplacements secondaires vers l'Éthiopie, l'Ouganda et le Soudan, ainsi que de retours spontanés de personnes déplacées dans certaines régions du pays. Bien que le HCR ne préconise ni ne facilite les retours, il prévoit une augmentation des retours spontanés de personnes déplacées et de réfugiés.

En collaboration avec 95 partenaires répartis dans cinq pays, le HCR poursuivra la coordination de la réponse humanitaire à la crise des réfugiés dans le cadre du Plan régional de réponse pour les réfugiés du Soudan du Sud, et appuiera l'intervention en faveur des déplacés internes en sa qualité de partenaire du Plan de réponse humanitaire. La gestion et l'analyse des données, ainsi que le suivi de la protection des retours, seront renforcés.

2,2 millions
DE RÉFUGIÉS

1,8 million
DE DÉPLACÉS INTERNES

65%
D'ENFANTS



BURUNDI

Avec les élections prévues pour 2020, il est à craindre que les tensions politiques qui ont poussé les gens à fuir ne restent sans solution. Le Plan de réponse pour les réfugiés du Burundi associe 37 partenaires répartis dans les quatre pays d'asile et adopte une approche globale et axée sur les solutions, soulignant la nécessité d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux, d'intégrer la fourniture de services au sein des communautés hôtes dans la mesure du possible et de donner la priorité à l'autonomie.

Le HCR et ses partenaires n'encouragent pas les retours au Burundi mais ils aideront ceux qui indiquent qu'ils font le choix libre et éclairé de rentrer volontairement. Le Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés est un plan d'intervention intégré et inter-agences visant à assurer le retour et la réintégration durables des réfugiés burundais. Ce plan articule la stratégie commune visant à mettre en place des activités d'intervention pour le retour des réfugiés au sein des communautés dans les six principales provinces de retour (Cancuzo, Kirundo, Makamba, Muyinga, Rutana et Ruyigi) et rassemble 19 partenaires au Burundi, dont des ministères, des agences des Nations Unies et des ONG.

Quelque 109 000 Burundais sont déplacés internes, dont au moins les deux tiers sont des victimes de catastrophes naturelles. En collaboration étroite avec d'autres agences des Nations Unies, le HCR se concentrera sur la protection, l'assistance et la distribution d'articles de première nécessité.

305 000
RÉFUGIÉS

109 000
DÉPLACÉS INTERNES

80%
DE FEMMES
ET D'ENFANTS

50 000
RAPATRIÉS



SOMALIE

Plus de 3,5 millions de personnes relèvent de la compétence du HCR en Somalie – réfugiés, déplacés internes et rapatriés – et elles ont toutes besoin d'une aide humanitaire. Avec 2,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, la Somalie occupe le troisième rang mondial en termes de population déplacée interne.

Les efforts pour mettre un terme à l'une des crises de déplacement les plus prolongées au monde, en encourageant les retours lorsque cela est possible, se poursuivront. Malgré l'évolution de la situation politique, l'insécurité persiste en raison des attaques d'Al-Shabaab et des conflits inter-claniques. La réduction prévue des effectifs de la Mission de l'Union africaine en Somalie en 2019 pourrait également avoir des répercussions sur la sécurité. Les élections présidentielles prévues en 2020 constitueront une mesure des progrès réalisés à la lumière du processus de réconciliation en cours.

De graves sécheresses et inondations continueront sans doute à déplacer des milliers de familles dans la région et à réduire leur accès à une aide humanitaire régulière et soutenue. Dans les pays d'asile, des investissements continus sont nécessaires pour promouvoir l'inclusion et les activités de subsistance. Cette approche est alignée avec l'application régionale du Pacte mondial sur les réfugiés, du CRRF et de la Déclaration de Nairobi.

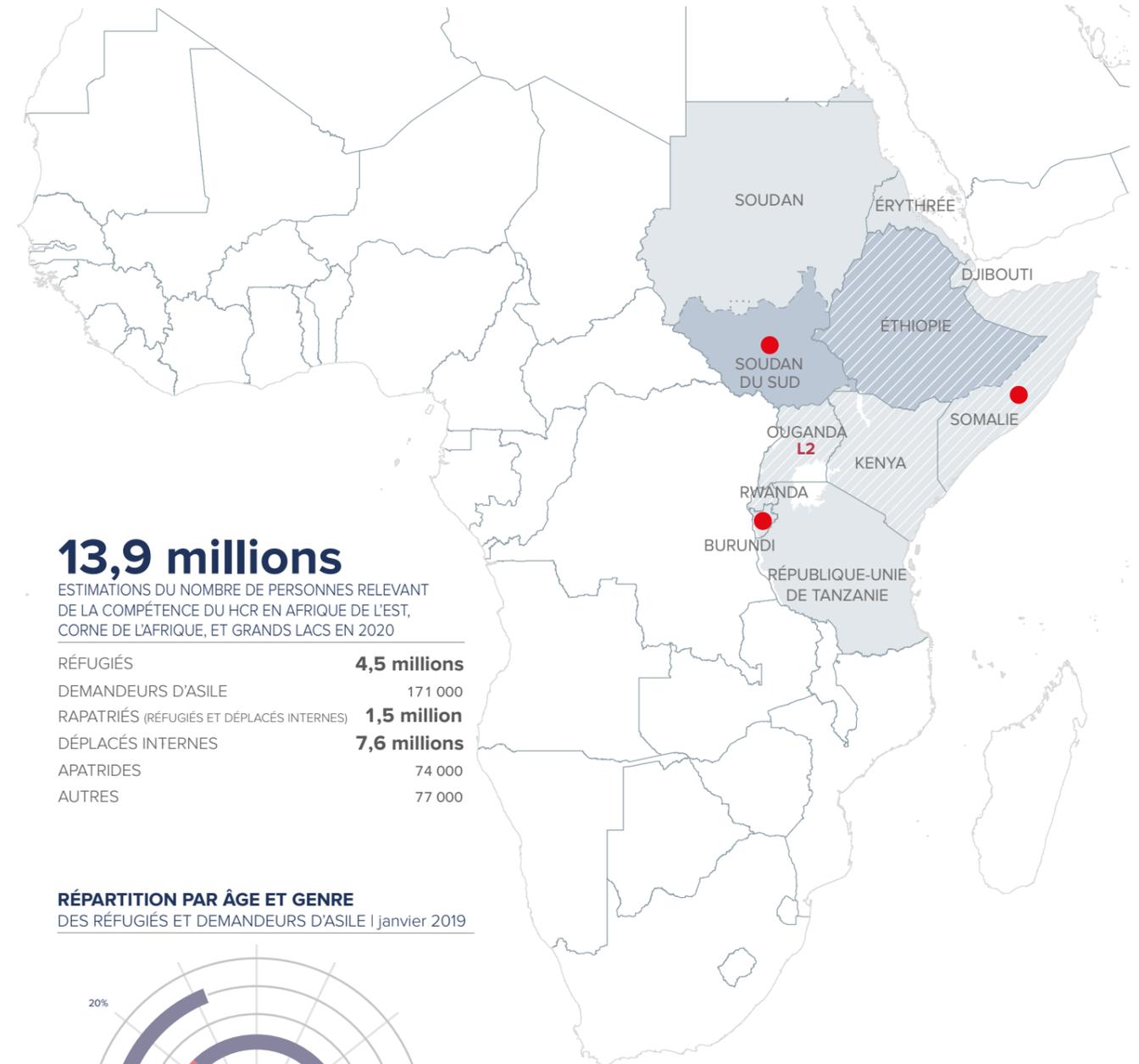
805 000
RÉFUGIÉS

2,6 millions
DE DÉPLACÉS INTERNES

67%
DE FEMMES
ET D'ENFANTS

108 000
RAPATRIÉS

Malgré les progrès réalisés pour mettre fin au conflit au Soudan du Sud et les changements politiques récents en Éthiopie, en Somalie et au Soudan, il est peu probable que le nombre de personnes déplacées de force diminue sensiblement en 2020. La sécheresse dans certaines régions et les inondations dans d'autres peuvent avoir une incidence sur la fourniture de services, car la région est frappée par le changement climatique.

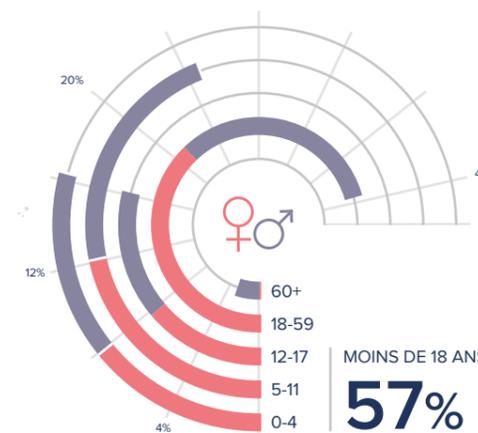


13,9 millions

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE, ET GRANDS LACS EN 2020

RÉFUGIÉS	4,5 millions
DEMANDEURS D'ASILE	171 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	1,5 million
DÉPLACÉS INTERNES	7,6 millions
APATRIDES	74 000
AUTRES	77 000

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | janvier 2019



- Situation
- Pays mettant en oeuvre le CRRF
- Pays mettant en oeuvre l'initiative sur les déplacés internes
- L2 Niveau d'urgence

CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Le manque de financement a considérablement affecté les pays de la région. Au cours du premier semestre de 2019, les personnes relevant de la compétence du HCR ont été confrontées à une réduction des rations alimentaires, à un soutien limité pour l'accès à la santé et à l'éducation et à un accès restreint aux sources d'énergie. Le manque de personnel a entravé la mise en place d'une protection adéquate.

Les inondations continues et les sécheresses dévastatrices dans toute la région ont réduit de plus en plus les terres et les moyens de subsistance, ce qui a entraîné une augmentation des déplacements internes et fait peser une pression croissante sur des services déjà limités, dont la santé, l'éducation, l'assainissement et le logement. Par exemple, le manque de financement a limité le nombre de suppléments nutritionnels disponibles pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Au Kenya et en Somalie, les systèmes de santé ont été encore plus mis à rude épreuve par la sécheresse qui a touché la communauté d'accueil environnante, entraînant une demande accrue de services de santé et de nutrition. Le manque de financement a également retardé la réponse d'urgence du HCR aux besoins des déplacés internes touchés par la sécheresse et les conflits.

La prévention et la lutte contre les violences sexuelles et de genre et les activités de protection de l'enfance, ont également été gravement entravées par la pénurie de personnel, le ratio régional des travailleurs sociaux par rapport au nombre d'enfants étant de 1 pour 68, soit bien plus que la norme internationale de 1 pour 25. Seule la moitié des mineurs isolés de la région auraient bénéficié d'un placement provisoire ou de longue durée approprié. Au Soudan du Sud, les activités du HCR de lutte contre les violences sexuelles et de genre en faveur des déplacés internes se sont limitées à la prévention, ce qui a laissé des lacunes considérables dans les efforts de réponse, notamment en matière de renforcement des capacités et d'appui institutionnel aux fournisseurs de services, en particulier dans les régions reculées.

La qualité de l'éducation dispensée aux enfants réfugiés a souffert du manque de fournitures scolaires, de l'insuffisance des infrastructures, des systèmes de rotation des locaux et du ratio élevé d'élèves par enseignant, qui peut atteindre 80 élèves par enseignant dans certains pays. Le taux de scolarisation des enfants

sud-soudanais dans l'enseignement secondaire n'était que de 14,8%, et seuls 514 réfugiés burundais avaient accès à l'enseignement supérieur. Dans le cas des Somaliens, près de 54% des enfants et des jeunes réfugiés d'âge scolaire n'étaient pas scolarisés.

Les activités de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement se poursuivent, mais la norme de distribution de savon – 450 grammes par personne par mois et 700 grammes pour les femmes ayant leurs règles – n'a pas été respectée. L'accès à l'eau potable a également diminué en Éthiopie et en Ouganda en raison de contraintes financières. En outre, plus de 66 000 familles de réfugiés burundais ne disposaient pas d'un accès à des latrines familiales, devant recourir à des latrines communes ou à la défécation en plein air.

Dans la plupart des zones, la majorité des ménages ne disposent pas d'articles ménagers de base adéquats, car les articles de secours essentiels sont toujours insuffisants pour les nouveaux arrivants et ceux qui devraient être réapprovisionnés. Seul un nombre limité de familles déplacées les plus vulnérables et de personnes ayant des besoins spécifiques ont reçu un abri et des articles domestiques.

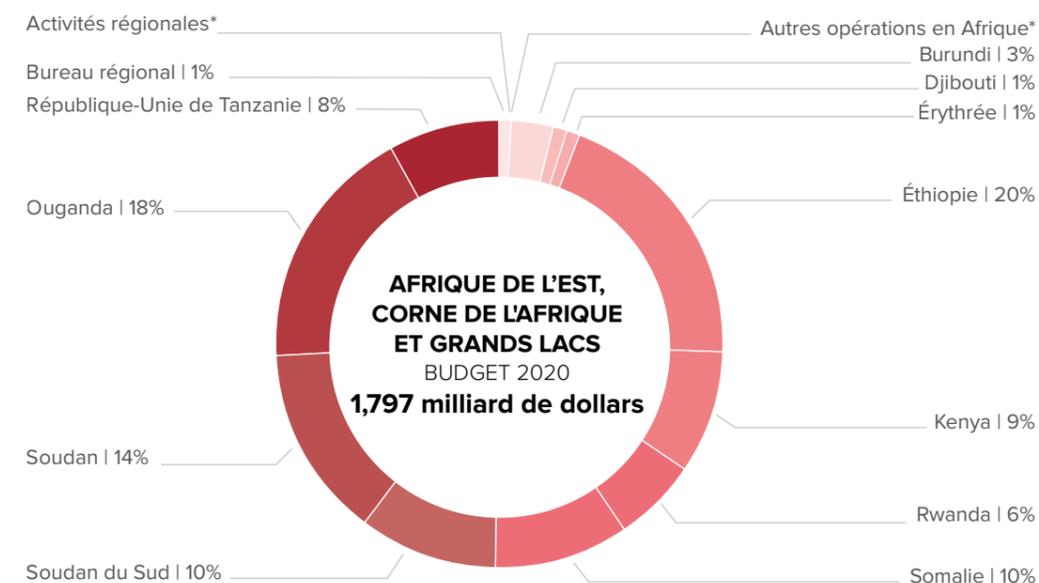
Les ressources étant limitées, les priorités consistaient à exécuter les activités d'aide vitale et à s'assurer que les nouveaux déplacés reçoivent une assistance. Cela signifie que, malgré les efforts déployés pour donner la priorité aux activités de subsistance, les ressources étaient insuffisantes pour aider les réfugiés en leur fournissant des moyens de subsistance ou d'autres moyens de générer des revenus. Cela a entravé leur capacité à satisfaire durablement leurs besoins de base et a reporté la transition de la dépendance à l'aide humanitaire vers l'autosuffisance.

Compte tenu des modes de financement observés ces dernières années, en particulier en ce qui concerne le calendrier, la quantité et la qualité des contributions, il est probable qu'en 2020, la région devra continuer à se concentrer sur le renforcement des normes minimales de protection et sur la fourniture d'une aide humanitaire de base. Malgré les efforts considérables entrepris dans la région pour mettre en œuvre des réponses globales, à moins que des ressources adéquates ne soient reçues, la capacité du HCR à aider les gouvernements à inclure les personnes relevant de sa compétence sera limitée et les investissements nécessaires pour rendre les personnes relevant de sa compétence plus autonomes seront, une fois de plus, différés.

BUDGETS 2019-2021 POUR LA RÉGION AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS | USD

OPÉRATION	2019 Budget actuel (au 30 juin 2019)	PILIER 1 PILIER 2 PILIER 3 PILIER 4				TOTAL	2021 Budget proposé
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs*	3 130 000	14 671 849	-	-	-	14 671 849	15 254 718
Activités régionales en Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs*	3 292 386	4 000 000	-	-	-	4 000 000	4 000 000
Autres opérations en Afrique	4 300 000	4 213 733	-	-	-	4 213 733	3 451 340
Burundi	50 924 595	47 275 034	12 017	2 000 000	2 086 597	51 373 649	51 222 582
Djibouti	16 925 148	16 925 482	-	-	-	16 925 482	17 740 261
Érythrée	9 728 288	9 728 287	-	-	-	9 728 287	9 728 287
Éthiopie	346 509 859	316 219 414	-	7 000 000	28 279 266	351 498 681	312 540 082
Kenya	178 435 521	153 717 790	524 537	-	-	154 242 327	148 917 733
Rwanda	92 751 244	103 267 210	-	2 650 000	-	105 917 210	105 305 273
Somalie	183 291 625	35 752 455	-	109 758 875	34 841 803	180 353 132	183 853 132
Soudan du Sud	152 183 344	113 799 216	1 761 801	35 486 791	26 281 341	177 329 149	204 899 347
Soudan	268 729 623	210 840 395	2 576 600	17 116 253	17 925 813	248 459 061	244 771 192
Ouganda	386 200 000	330 813 158	400 000	-	-	331 213 158	320 895 621
République-Unie de Tanzanie	126 082 621	144 123 218	-	3 067 872	-	147 191 090	145 368 518
TOTAL	1 822 484 253	1 505 347 243	5 274 955	177 079 790	109 414 820	1 797 116 808	1 767 948 086

*Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs.



* Moins de 0,5%